



## Immunité PNUD:Escroquerie Nickel Voyages Cameroun

Par **afiri**, le **03/07/2014** à **23:00**

Bonjour,

Je suis tombée par hasard sur la requête d'une agence de voyages basée au Cameroun, escroquée sous le couvert d'un faux logo PNUD, en décembre-janvier 2012. Monsieur Nicolas Ducrocq semblait perdu et à court d'arguments.

Je suis l'ex chargée des voyages du PNUD, évoquée de par et d'autre et dont le contrat a été arrêté le 30 septembre 2012, suite à une notification de fin de contrat reçue le 9 avril 2012. Par ailleurs, j'ai soumis une plainte contre le PNUD au niveau du TANU, puis du Ministère des Relations Extérieures, en cours d'examen.

Il est difficile de trouver le lieu de juridiction d'une OI, surtout au Cameroun.

Parlant de l'affaire Nickel voyages, et je m'en suis très peu cachée avant ma cessation de contrat, le déroulement de l'escroquerie met le PNUD en cause, il suffit d'en avoir le plein détail.

Personnellement, il m'était difficile de répondre aux enquêteurs, en présence de notre chargé de sécurité, ou pire révéler des éléments qui pouvaient me mettre pour ainsi dire en danger. J'ai rompu tout contact et je ne connais pas la suite qui a été réservée à cette affaire. Je m'attèle à suivre ma propre plainte pour mon indemnisation.

J'ai été reçu le 12 juin 2014 par un Directeur au Ministère des Relations Extérieures, en rapport avec ma plainte contre le PNUD. Il est difficile de comprendre pourquoi j'ai été renvoyée après un dispositif de harcèlement bien outillé. A ma grande surprise, ayant dit que je subissais de nombreuses pressions par le PNUD à cause d'un système de fraude quasi quotidienne, le Directeur m'a demandé si j'avais contribué aux faux bons de commande de Nickel Voyages.

Ce à quoi j'ai répondu q je ne connais pas la suite réservée à cette affaire, mais si el m'était imputée d'une façon ou d'une autre, maintenant que je ne suis plus au PNUD Cameroun, je contacterai un journal fiable et je ferai une communication officielle et détaillée du dispositif

d'escroquerie contre Nickel, qui pour moi, accuse le PNUD en tout. A ce moment je ne sacrifierai pas mon image.

Au delà de l'institution, il y'a des méfaits bien organisés par des personnes physiques. C'est dommage que le drapeau bleu devienne parfois une illusion qui sert de cachette aux brigands, au détriment des missions assignées, à la base. Le PNUD en a-t-il conscience. Ou c'est trop peu comparé aux enjeux de base.

Merci